

Le 16 avril 2008

Par courriel

Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**AUX INTERVENANTS DU DOSSIER R-3644-2007
(Liste en annexe)**

OBJET: Rencontres techniques en suivi de la décision D-2008-24 (R-3644-2007)
Notre dossier: R000241 EF

Madame, Monsieur,

Suite à la décision D-2008-24 et en prévision du dossier tarifaire 2009-2010, Hydro-Québec Distribution entreprendra deux séances d'information afin d'aborder les sujets suivants:

1. Explication du traitement de la revente dans l'établissement de la répartition des coûts postpatrimoniaux;
2. Présentation de l'analyse de la composition et du niveau de la redevance d'abonnement du tarif D;
3. Présentation d'une analyse concernant la segmentation de la clientèle des tarifs G, M et L;
4. Présentation d'une analyse des rôles réciproques du PGEE et de la tarification à paliers.

Les rencontres auront lieu les 21 et 22 mai dans un endroit à être déterminé. L'ordre du jour et les présentations seront transmis aux participants au plus tard 48 heures avant la première rencontre.

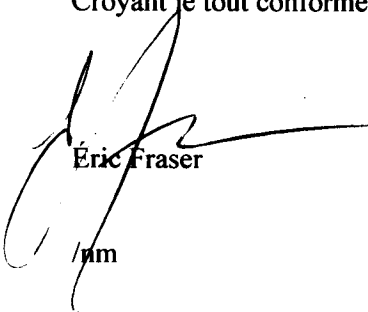
Pour le remboursement des frais, le Distributeur versera une somme forfaitaire de 1 600,00 \$ par intervenant et par rencontre d'une journée, pour la participation aux rencontres techniques.

Les frais de transport et d'hébergement, le cas échéant, seront remboursés conformément au *Guide de paiement des frais des intervenants*.

.../2

Nous demandons aux participants intéressés de communiquer avec Madame Hélène Lacoste au 514-289-2211 poste 3206, **avant le 14 mai 2008**, afin de confirmer leur participation aux rencontres et d'identifier leurs représentants.

Croyant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser

/mm

cc : Régie de l'énergie